

Zeitschrift:	Die Schweiz = Suisse = Svizzera = Switzerland : officielle Reisezeitschrift der Schweiz. Verkehrszentrale, der Schweizerischen Bundesbahnen, Privatbahnen ... [et al.]
Herausgeber:	Schweizerische Verkehrszentrale
Band:	26 (1953)
Heft:	7
Artikel:	Quelques aspects économiques
Autor:	Chastonay, Oscar de
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-778423

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CE QUE DIT LE NOUVEAU MINISTRE DE L'AGRICULTURE VALAISANNE

En ce début de juin 1953, l'honneur m'est échu de succéder à M. le conseiller d'Etat Maurice Troillet qui, après avoir, pendant quarante ans, dirigé l'économie du canton avec une énergie et une clairvoyance exceptionnelles, et avoir donné à l'agriculture valaisanne cet essor qui fait l'admiration de tous ceux qui sont à même d'en juger, a renoncé aux responsabilités gouvernementales. Je sais gré au peuple valaisan de la confiance qu'il m'a témoignée; mais je ne sous-estime pas les graves responsabilités que comporte ma nouvelle tâche.

Mon activité antérieure dans l'administration d'une commune dont la ressource principale est l'arboriculture et la viticulture et dans celle des principales organisations agricoles du Valais me rend pleinement conscient des difficultés qui m'attendent; mais elle m'aidera, je l'espère, à les surmonter.

Les problèmes qui se posent dans le domaine de l'agriculture sont nombreux et complexes. Ils sont déterminés par l'importance même que revêt aujourd'hui en Valais cette branche de l'économie. Et la tâche du gouvernement est d'autant plus délicate que l'on compte toujours davantage sur lui pour apporter une solution à toutes les difficultés, même si, en fait, elles relèvent exclusivement du pouvoir fédéral ou de l'initiative privée.

Grâce à la diversité du sol et du climat, notre production agricole est d'une variété extrême. Mais notre principale richesse est constituée par la viticulture et l'arboriculture.

L'assainissement de la plaine du Rhône a permis de développer les cultures fruitières à un rythme accéléré. Alors que, entre 1900 et 1915, on ne plantait que 20 000 arbres par an, ce chiffre a passé à 70 ou 80 000 dès 1930. La production totale de nos fruits et légumes fut de 11 500 000 kg en 1937, de 31 600 000 kg en 1946. La moyenne se situe aux environs de 28 millions de kg.

Le vignoble s'étend du Rhône au Léman, sur une superficie d'environ 3 500 ha. Ce sont les coteaux, surtout ceux de la rive droite, qui lui conviennent le mieux. Sa production est en augmentation constante grâce surtout à sa reconstitution et aux soins toujours plus assidus dont il est l'objet.

La récolte des vins a été, en moyenne, de 1938 à 1948, de 21 500 000 litres par année. Le maxi-

mum fut atteint en 1950 avec près de 40 millions de litres.

Par suite du gel et des intempéries, la production valaisanne est assez inégale. Il arrive même que certaines cultures soient complètement anéanties. Ainsi s'expliquent les soucis continuels de nos agriculteurs. Si les conditions atmosphériques ne sont pas favorables, la récolte est déficiente. Si la récolte est abondante les prix s'effondrent en raison des difficultés d'écoulement.

Cela peut paraître paradoxal; mais c'est l'abondance qui, dans notre canton, pose les problèmes les plus graves. Pour le comprendre il suffit de songer aux conditions particulières de notre production.

Celle-ci, adaptée à notre sol et à notre climat, s'apparente à celle des pays chauds. Aussi est-elle, bien plus que la production du reste de la Suisse, exposée à la concurrence de la France, de l'Italie, de l'Afrique et autres pays du Midi. Cette concurrence est d'autant plus dangereuse que, comparés à ceux de pays plus fertiles, à main-d'œuvre bon marché et à monnaie faible, nos frais de production sont très élevés.

D'une part, de grandes étendues de notre sol ont été gagnées artificiellement à la culture par de longs et coûteux efforts. D'autre part, notre main-d'œuvre paysanne, qui subit l'attraction de l'industrie et des grands chantiers, voit son coût accuser une hausse parallèle à celle des autres agents de la production. Sans doute, il existe des moyens d'atténuer les effets de cette concurrence, et c'est à les réunir que tendent nos efforts.

Quelques-uns sont à notre portée. Ils consistent à améliorer la qualité de nos produits, à les adapter aux besoins et aux préférences de la consommation, à intensifier la propagande et à observer toujours une parfaite honnêteté commerciale. Mais ces moyens ne suffisent pas. L'essentiel est de freiner, par le contingentement et la prise en charge, les importations de produits étrangers, analogues ou similaires.

Or la Confédération est seule à pouvoir disposer de ces moyens de lutte contre la concurrence. Elle ne peut d'ailleurs y recourir que dans la mesure où les intérêts de l'ensemble du pays le permettent.

L'agriculture valaisanne, en effet, n'est pas seule en cause. Il faut tenir compte aussi de nos industries d'exportation qui assurent la rentabilité des

capitaux et l'existence de dizaines de milliers d'ouvriers, comme aussi des intérêts des consommateurs.

La nouvelle loi sur l'agriculture, dont les dispositions d'exécution sont aujourd'hui à l'étude, a précisément pour but d'assurer un juste équilibre entre ces intérêts divers. Appliquée dans un large esprit de solidarité, elle mettra fin, je l'espère, au malaise qui règne actuellement au sein de notre population agricole.

L'élevage du bétail est la principale ressource de nos vallées et de nos hautes régions. Lui aussi pose de nombreux problèmes, car, malgré les progrès réalisés, il est encore loin d'assurer à nos montagnards des conditions de vie suffisantes. Entre le sort du paysan de montagne et celui des autres classes de la population, même les moins favorisés, le déséquilibre est par trop manifeste. Les gains réalisés sur les chantiers, avec un effort parfois moindre, par l'ouvrier montagnard lui-même, le met encore en évidence.

Pour remédier à cette situation il conviendra de moderniser les méthodes de travail, de multiplier et d'intensifier les cultures, et d'améliorer le rendement de la production laitière. Ces progrès supposent à leur tour l'intensification des remaniements parcellaires, la création de chemins de dévastation, le développement des moyens d'irrigation, l'amélioration du bétail, la construction de nouvelles laiteries et fromageries munies d'installations perfectionnées, et bien d'autres choses encore.

Il conviendra aussi de fournir, par la décentralisation de certaines industries actuellement à l'étude, une occupation rémunératrice à la main-d'œuvre disponible ou libérée par la rationalisation du travail agricole.

C'est tout le problème de la sauvegarde de nos populations de montagne, réservoir humain incomparable et nécessaire au maintien d'une population valaisanne saine, intelligente et forte, qui est ainsi posé.

A cause de sa portée humaine, cette tâche est l'une des plus importantes qui s'offrent à mon activité de chef du Département de l'agriculture. Elle est aussi l'une des plus difficiles. Mais, grâce à la bonne volonté de l'ensemble de la population et avec l'aide de mes collègues du gouvernement et des autorités fédérales, j'espère ne pas tromper les espoirs et la confiance placés en moi.

MARIUS LAMPERT
Conseiller d'Etat

QUELQUES ASPECTS ÉCONOMIQUES

En quelques lignes, à larges traits, livrer la physionomie du Valais économique est chose malaisée. Le pays est complexe et contrasté et change de visage. Son évolution, inaugurée par l'ouverture des voies de communication, il y a cinquante ans à peine, accentuée par la technique moderne, précipite aujourd'hui sa cadence. La croissance ne se fait pas sans heurts jusqu'à la maturité; l'adaptation des esprits et des mœurs rencontre la résistance des coutumes. Le visage se contracte dans l'effort. Et les amis du Vieux-Pays ont peine

parfois à deviner le sourire de demain dans les rides passagères des fatigues du jour.

Aujourd'hui, le labeur du Valais est énorme. C'est un pays qui s'éveille et dont la volonté de vie est, tout à coup, impatiente et tumultueuse.

Son sol ingrat, dompté par cent ans de travaux, a consenti à une merveilleuse fécondité: des fruits parmi les plus beaux, des vins parmi les meilleurs sont les dons des vignes et des vergers des communes de la plaine justement admirés. Mais il y a la montagne où se trouve le 66 % de la terre

cultivée, où vivent les 49 % de la population. Sur 170 communes, 111 sont dans les régions alpestres et 51 mixtes, entre plaine et montagne. La production laitière y domine avec, bon an mal an, un rendement de 33 millions de kilos, dont 10 millions sont consommés et le solde transformé en beurre et fromage (celui des savoureuses raclettes!). Le Valais ne se suffit pas; il importe encore plus d'un million de litres chaque année. Il est relativement pauvre aussi en céréales dont la production, qui ne dépasse plus

35 000 quintaux, est pour les trois quarts absorbée par l'approvisionnement domestique.

Pays essentiellement agricole, dont la moitié de la population active est attachée aux travaux de la terre, le Valais, à cause de la nature de son sol, ne peut pas couvrir ses besoins élémentaires. Il doit importer. Et pour payer le pain, le lait et la viande, il vend des fruits et du vin. On comprendra ainsi l'importance essentielle qu'ont prise la commercialisation de ces deux secteurs de son agriculture et la compétition qui s'établit, chaque année, sur le marché suisse, entre les produits du Valais et ceux qui viennent de l'étranger.

Moderne, le Valais le devient aussi, de plus en plus, dans le domaine industriel. Et c'est la montagne ici qui lui donne sa chance avec les eaux de ses torrents.

Le développement des forces hydrauliques se poursuit à une allure impressionnante avec les usines en construction: Grande-Dixence (1680 millions de kWh), Mauvoisin (800 millions), Gougra (313 millions), Lienne (200 millions), Ernen (175 millions). La production d'énergie,

qui est actuellement de 2534 millions de kWh, soit le cinquième de la Suisse, sera plus que doublée avant dix ans. Cet apport du Valais à l'économie suisse constitue, à l'époque actuelle, une richesse appréciable dont il espère obtenir sa juste part, au delà des prestations en salaires et redevances fiscales. L'industrie électro-métallurgique et chimique occupe 7000 ouvriers. Cet appoint indispensable devrait pouvoir être accru. On se préoccupe également de favoriser la création de petites industries, surtout par la décentralisation d'entreprises existantes.

On ne s'étonnera pas, dans cette revue, que je donne au tourisme une place privilégiée. Il est d'ailleurs l'un des facteurs économiques les plus importants de l'avenir valaisan. C'est la part du Valais pittoresque, montagnard surtout. L'industrie hôtelière restera la ressource complémentaire indispensable des populations alpestres. Avant que de tenter d'autres recherches, la solution du problème qui les angoisse peut être trouvée sur place, par le maintien et le développement du mouvement touristique. Le Valais est

au quatrième rang des cantons suisses avec 579 hôtels comprenant 17 352 lits dans 42 stations, dont les trois quarts sont au-dessus de 1000 mètres. L'aménagement des voies de communication y revêt donc une importance primordiale et les efforts entrepris depuis de longues années ont créé 8 chemins de fer, 24 téléfériques et télésièges, 14 lignes de postes alpestres. Le nombre de voyageurs transportés en 1952 a dépassé 2 800 000. Le succès de la saison hôtelière passée a mis en évidence le charme particulier des nombreux refuges de vacances des hautes Alpes valaisannes, comme l'attrait inégalable du Cervin de Zermatt et du golf de Crans, ou la bienfaisance exceptionnelle des eaux de Loèche-les-Bains. La statistique indique 1 463 000 nuitées, avec une augmentation pour l'année de 20 %, la plus forte en Suisse. On calcule que l'apport annuel du tourisme à l'économie du canton est de 50 millions. Voilà notre Valais, entrevu à la hâte. Verger bourdonnant, paradis ensoleillé, rajeuni, souriant à la vie, il s'offre à vous et vous invite. Bonjour à tous ses amis, nombreux toujours et si chers!

O S C A R D E C H A S T O N A Y
Directeur de la Banque cantonale du Valais

Rechts: Die barocke Kirche von Saas-Balen. — Rechts außen: Barocke Kapelle im Ringacker beim Städtchen Leuk, in deren strengen Fassade Elemente der Renaissance — wie manchenorts in den Bergen bis tief in die Barockzeit — weiterleben.

A droite: L'église baroque de Saas-Balen. — Tout à droite: Chapelle baroque près de Loèche; on reconnaît encore sur la façade quelques vestiges de la Renaissance.

A destra: La chiesa barocca di Saas-Balen. — In margine: Cappella barocca presso Loèche, sulla cui facciata si ritrovano forme rinascimentali. Photos Rast, Fribourg.

WASSER UND WEISSE KOHLE

Das Wallis, das bei der Volkszählung vom 1. Dezember 1950 rund 159 000 Einwohner, d. h. rund $\frac{1}{30}$ der Gesamtbevölkerung der Schweiz, aufwies, hat einen Flächeninhalt von 5235 km² oder etwa $\frac{1}{8}$ der Gesamtfläche der Schweiz. In ihm liegen die höchsten Berge, die mit der Dufourspitze bis auf 4634 m ü. M. hinaufragen; das tiefeingeschnittene Haupttal der Rhone zieht sich zum Genfersee auf 372 m ü. M. hinunter. Die jährlichen Niederschlagshöhen erreichen auf den Bergkämmen gegen 300–400 cm, im Rhonetal selber aber stellenweise bloß noch knapp 60 cm. Diese Trockenheit, verbunden mit hohen Sommertemperaturen im Talkessel, bewirkt, daß für die intensive Landwirtschaft schon seit Jahrhunderten zur künstlichen Bewässerung oder zu Beregnungen gegriffen wurde. Die jährliche Abflußhöhe beträgt im Durchschnitt etwas über 110 cm und die gesamte jährliche Abflußmenge rund 6 Milliarden Kubikmeter, was ungefähr einen Siebentel derjenigen der ganzen Schweiz ausmacht. Das Einzugsgebiet der Walliser Gewässer ist sehr stark vergletschert. Von der gesamten Gletscherfläche der Schweiz entfallen auf das Wallis mehr als die Hälfte. Dank der Gletscher sind die Unterschiede in den Abflußmengen der einzelnen Jahre wesentlich geringer als bei Ge-

wässern ohne Gletscher; demgegenüber ist aber der Rückgang der Abflußmenge im Winter besonders stark.

Da verschiedene Seitentäler gute Möglichkeiten für die Aufspeicherung von Sommerwasser aufweisen, sind für die Ausnutzung der Wasserkräfte besonders günstige Umstände vorhanden. Dazu kommt, daß im Winter neben dem Haupttal manche Seitentäler mit Bahn und Straße gut erschlossen sind und auch in großen Höhen verhältnismäßig mildes Klima den Bau von Staumauern erleichtert. Gegenwärtig sind die größten Speicherkraftwerke der Schweiz im Wallis in Bau, nämlich die Werke Groß-Dixence und Mauvoisin. Insbesondere ihre Staumauern erreichen gewaltige Höhen: Groß-Dixence volle Schwergewichtsmauer mit 280 m Höhe, Mauvoisin Bogenmauer mit 240 m Höhe. Die Seeinhalte betragen 400 bzw. 180 Millionen m³.

Der Kanton Wallis steht als Lieferant elektrischer Energie sowohl heute wie bei Vollausbau aller bauwürdigen Anlagen an erster Stelle; ihm wird der Kanton Graubünden folgen, der jetzt den 4. Rang belegt und vom Kanton Bern noch überflügelt ist. Gegenwärtig befinden sich im Wallis in Bau die Kraftwerke Groß-Dixence, Mauvoisin, Miéville (Salanfe), Ernen, die ein-

schließlich Erweiterung des Kraftwerkes Barberine durch das Speicherbecken Vieux-Emosson im projektierten Endzustand zusätzlich etwa 2,5 Milliarden Kilowattstunden erzeugen und einen Aufwand an Anlagekosten (ohne Hochspannungsleitungen) von rund 1,4 Milliarden Franken erfordern werden. Vor der Verwirklichung stehen die Kraftwerkprojekte an der Gougra-Navizence und an der Lienne, die einen Zuwachs von über 400 Millionen Kilowattstunden bringen werden und deren Kosten auf 275 Millionen Franken veranschlagt sind. Einen weiteren Zuwachs von rund 60 Millionen Kilowattstunden brächte der Vollausbau des Rhonekraftwerkes Lavey.

Der Ausbauzustand der Walliser Wasserkräfte, bezüglich Leistung und Arbeitsvermögen, war anfangs 1953 folgender:

	Mögliche Höchstleistung 1000 kW	Mittleres jährliches Arbeitsvermögen Mio kWh
Werke in Betrieb	570	2 630
Werke im Bau	360	1 370
Projektierte Werke	800	2 200
Total Wallis	1730 (24%)	6 200 (22%)
Total Schweiz	ea. 7200 (100%)	28 000 (100%)

F. K U N T S C H E N

Direktor des Eidgenössischen Amtes für Wasserwirtschaft

Rechts: Schlichte, aber grobempfundene Hausfassade in Sitten. — Rechts außen: Brunnen in Verbier im Val de Bagnes. Vielenorts im Wallis ist das Wasser mühsam erreichtes, kostbares Gut, das in kühnen Leitungen, den «Bisses», selbst Felswänden entlang zu Äckern und Wiesland geführt wird. Photo Rast, Fribourg.

A droite: Façade d'une maison séduisante d'une noble et élégante simplicité. — Tout à droite: Fontaine, à Verbier, dans la vallée de Bagnes.

A destra: Facciata sobria, eppure concepita con grandezza, di una casa a Sion. — In margine: Fontana a Verbier in Val de Bagnes.